

Compte-rendu de réunion
du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N
du 29 novembre 2021 à 19h30

Présents : LUYTON Jacques, Maire.
PEYTEL Jean-Jacques, HEYDEL GRILLERE Laurence, TRAVERSE Xavier, adjoints.
ALLEMAND Antoine, ARGAUD Laurent, BOURDIN Ghislaine, DUTOUR Nathalie, DUTOUR Pierre, MAZOYER Rémi, MOURROZ Sandrine, ROUSSET Philippe, VINCENT Jacqueline, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEJARDIN Caroline pouvoir à X. TRAVERSE – FOURNON Chantal pouvoir à J. VINCENT.

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques Convocation le 22 novembre 2021

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.
Rajout d'une délibération à l'ordre du jour.

Délibérations :

1. Salle polyvalente : choix du bureau d'études pour les travaux – lancement du projet et demandes de subventions.

Le conseil municipal à 15 voix pour :

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte d'engagement avec la société d'Architecture Aline CETTIER – Thierry WETTEL sise 5 route de Lyon à St Jean de Muzols 07300 - pour un montant global de prestation de 45 750 € HT.

AUTORISE M. le Maire à présenter les dossiers de subvention auprès de l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le département de l'Ardèche et de tout autre organisme, pour ce projet estimé à 460 000 € HT.

2. Adhésion au contrat d'assurance risques statutaires - renouvellement.

Le conseil municipal à 8 pour 6 abstentions et 1 contre accepte le contrat et autorise M. le Maire à signer tous documents en découlant.

3. Brigades vertes – prévision 2022.

Le conseil municipal à 14 voix pour et 1 contre :

APPROUVE le recours aux services des brigades vertes au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 pour une durée de 1 semaine.

PREND ACTE du coût de la semaine d'intervention, fixé à 2 550 € pour des travaux de débroussaillage.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention correspondante avec l'association Tremplin Insertion Chantiers.

4. Modification du taux de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal à 9 voix pour 5 contre et 1 abstention décide à compter du 01/01/2022 : de fixer la taxe d'aménagement au taux uniforme de 5% pour l'ensemble du territoire communal.

De maintenir l'exonération de 50% de la surface excédant 100m² pour les constructions à usage de résidence principales financées à l'aide du Prêt à Taux Zéro renforcé (PTZ+),

De maintenir l'exonération totale pour les surfaces des abris de jardin soumis à déclaration préalable

5. Acquisition de la parcelle B1185 – chemin de la Plaine

Le conseil municipal à l'unanimité :

ACCEPTTE l'acquisition de la parcelle B1185 pour une superficie de 35m² à l'euro symbolique pour réaliser un alignement de voirie.

ACCEPTTE le recours à l'acte authentique en la forme administrative,

DÉCIDE que les frais et accessoires seront à la charge de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables afférentes à la régularisation de ce dossier.

Questions diverses :

- Suite à la délibération N°1, il est prévu de proposer aux associations volontaires d'intégrer la commission « gros travaux » dédiée au projet.
- Le conseil est informé du projet de proposition du conseil départemental de création d'une boucle vélo, transitant sur le territoire de la commune. Après discussion, le conseil ne s'oppose pas à cette étude et souhaite alerter sur le passage envisagé « chemin du Fraysse », voie très peu large à ce jour.

Dates commissions :

Voirie 8/12 18h30.

Affaires scolaires, jeunesse : 15/12 18h30.

Calendrier élections 2022 : présidentielles les 10 et 24 avril – législatives les 12 et 19 juin.

Vœux du maire le 07 janvier 19h.

Prochain conseil : 20 décembre – 24 janvier

La séance est levée à 22heures.